

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 30 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 25 janvier 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Elyane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	M Thierry TISSERAND
Mr Jean-Baptiste GIRARD	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Florent MONEYRON
M. Gilles BERGAMI	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Michelle CIERGE
Mr Daniel PEYNON	Mr Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Séverine VIAL
M. Christian BOURNAT	M. Yannick DUPOUE
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	

Suppléant présent : M. BEAL PhilippeEtaient représentés (procuration) :

- M. DAUDUIT Cédric donne pouvoir à Mme BRUSSAT Elisabeth
- Mme FORESTIER Annick donne pouvoir à M. PEYNON Daniel
- Mme MORAND Catherine donne pouvoir à M. BOURNAT Christian
- M. COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France
- M. LUCAS Antoine donne pouvoir à M. DUPOUE Yannick
- M. MARQUET Gilles donne pouvoir à Mme GRANET Elyane
- Mme GROUIEC Isabelle donne pouvoir à M. TISSERAND Thierry
- M. DERBIAS Jean-Louis donne pouvoir à M. MONEYRON Florent
- M. BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absent : Mme OLIVON Anne-Marie**VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 / Représentés : 10 Votants : 35**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : MAPA « mission de contrôle technique (CT) pour les travaux de réhabilitation et de restructuration en pole ressources de l'immeuble Duchasseint a Lezoux »- choix du titulaire

MAPA « MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE (CT) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RESTRUCTURATION EN POLE RESSOURCES DE L'IMMEUBLE DUCHASSEINT A LEZOUX »

CHOIX DU TITULAIRE

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la procédure adaptée ouverte lancée le 19/12/2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres quant au classement des offres ;

Madame la Présidente rappelle qu'une consultation a été lancée pour une « mission de contrôle technique (CT) pour les travaux de réhabilitation et de restructuration en pôle ressources de l'immeuble Duchasseint à Lezoux ».

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire. Il n'est pas prévu de décomposition en lots, le recours à l'allotissement risquant de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations.

La durée globale prévisionnelle pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 45 mois dont 15 mois en phase étude (phase 1), 17 mois en phase exécution (phases 2 et 3), 1 mois en phase réception (phase 4) et 12 mois en phase de garantie de parfait achèvement (GPA - phase 5).

L'exécution des prestations débute à compter de la notification du marché et s'achève à l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été envoyé le 19 décembre 2023 pour publication au BOAMP et sur le profil acheteur, ainsi que sur le site internet de la CCEDA. La date limite de réception des offres était fixée au jeudi 18 janvier 2023 à 12h00. Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Cinq (5) plis dématérialisés ont été reçus dans le délai imparti.

Après analyse, il est proposé de retenir l'offre présentée par l'opérateur économique BUREAU ALPES CONTROLES pour un montant de 15 325,00 € HT (offre classée économiquement la plus avantageuse aux regards des critères énoncés dans le règlement de la consultation).

Ceci exposé, Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- d'attribuer le marché pour la « mission de contrôle technique (CT) pour les travaux de réhabilitation et de restructuration en pôle ressources de l'immeuble Duchasseint à Lezoux » à la société BUREAU ALPES CONTROLES pour un montant de 15 325,00 € HT soit , 18 390,00 € TTC ;
- de l'autoriser à signer le marché ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;
- d'engager toutes les démarches (administratives, techniques et financières) permettant le bon déroulement des prestations et nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- d'inscrire les crédits nécessaires à ces dépenses au budget principal pour 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 01^{er} février 2024
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente